



Sanofi annonce son engagement en faveur de la COP21

- Sanofi soutient la mobilisation pour limiter le réchauffement planétaire à 2°C afin d'atténuer les impacts du changement climatique sur la santé -

Paris, France - Le 19 novembre 2015 - Sanofi annonce aujourd'hui son engagement en faveur de la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), en sa qualité de partenaire officiel, de même que sa participation à Solutions COP21, une exposition publique qui se tiendra au cœur de Paris. Répondant à l'appel de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de placer l'impact du changement climatique sur la santé humaine au cœur des débats, Sanofi a décidé de contribuer activement à la COP21 afin de sensibiliser à cette question, et de prendre des mesures pour prévenir ses conséquences.

« Il faut soutenir sans délai la mobilisation de toute la communauté de la santé, des acteurs publics et privés, à commencer par les entreprises des sciences de la vie, dont la responsabilité est de contribuer aux progrès de la santé », a déclaré le Dr Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « Si nous agissons maintenant, nous pouvons encore gérer les conséquences du changement climatique sur la santé de la population mondiale. La santé doit faire partie du débat sur le climat. »

Entre 2030 et 2050, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'attend à ce que le changement climatique entraîne près de 250 000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur. Le changement climatique a des effets directs sur la santé, entraînant maladies et augmentation de la mortalité et de la morbidité pendant les phénomènes climatiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations, sécheresses, ouragans et tempêtes). Les impacts indirects ont des conséquences plus profondes. Le climat influe en effet sur les populations microbiennes et a des conséquences sur les maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires et respiratoires, et l'extension des maladies à transmission vectorielle.

Comme le souligne le rapport de la Commission du Lancet sur la santé et le changement climatique, publié en juin 2015, *« les liens entre le changement climatique, les populations vectorielles et, partant, l'extension et l'incidence du paludisme pourraient devenir significatifs dans les régions où les températures constituent à l'heure actuelle un facteur limitant. Le changement climatique pourrait augmenter l'incidence d'une maladie qui cause chaque année la mort de 660 000 personnes. »*

Sanofi s'engage à plusieurs niveaux pour répondre aux problèmes de santé exacerbés par le changement climatique :

- **Médicaments et sensibilisation** : Sanofi fournit des médicaments et des vaccins mais sensibilise également les populations, renforce les activités de surveillance et améliore les capacités de diagnostic et de traitement. Dans le domaine du paludisme, par exemple, Sanofi a noué des partenariats stratégiques avec différents programmes nationaux de lutte contre le paludisme dans plusieurs pays africains afin de fournir des médicaments à des prix



abordables et aider les parties prenantes locales à mener des actions de prévention, de diagnostic et de traitement de cette maladie.

- **Empreinte carbone** : la mise en place d'une économie bas carbone nécessite un effort collectif. Le secteur de la santé dans son ensemble contribue à hauteur de 3 % à 5 % aux émissions de gaz à effet de serre des pays de l'OCDE. Sanofi s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions de CO₂ (provenant de ses sites industriels et de R&D) entre 2010 et 2020. À la fin de 2014, Sanofi avait réduit ses émissions de 15 %.
- **Collaborations internationales** : Sanofi s'appuie sur sa position de leader mondial pour encourager l'inscription à l'agenda public de la question de l'impact du changement climatique sur la santé. C'est pourquoi Sanofi noue des collaborations avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et la communauté scientifique afin d'identifier des solutions qui permettront de limiter les conséquences négatives du changement climatique sur la santé mondiale.

Par ailleurs et à l'occasion de la COP21, Sanofi lancera une campagne sur les réseaux sociaux #HealthCOP21 afin de mobiliser le public autour de solutions permettant de s'adapter aux conséquences du changement climatique. Du 4 au 10 décembre 2015, le Groupe accueillera le public sur son stand, dans le cadre des différentes manifestations prévues lors de l'exposition Solutions COP21, au Grand Palais.

A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.



Contacts :

Relations Presse

Coralie Savin
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com